

La stratégie de politique sanitaire du Conseil fédéral 2020–2030

Un aperçu général

Marianne Roth

Dans sa stratégie de politique sanitaire récemment parue Santé2030,¹ qui représente une actualisation et une poursuite du développement de la Stratégie2020, le Conseil fédéral identifie quatre défis :

- Mutation technologique et numérique
- Évolution démographique et sociétale
- Des soins de qualité haut de gamme et finançables
- Des chances de vivre en bonne santé

La Stratégie Santé2030 ne doit plus couvrir tout l'éventail des questions politiques liées à la santé, mais fixer des points forts clairs, expose ce rapport. Cette stratégie doit également être complétée par des objectifs sortant du cadre de la politique traditionnelle de la santé qui s'orientent d'après les « Objets de développement durable » (ODD), l'agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU. Les ODD ambitieux et certainement utopiques doivent être atteints d'ici 2030 par tous les États membres de l'ONU. Ils comprennent 17 objectifs, comme par exemple la lutte contre la faim et la pauvreté, les questions liées aux Droits de l'Homme, la protection de la nature et du climat. L'objectif numéro 3 des ODD veut : « Promouvoir une vie saine et le bien-être pour tous les gens de tous les âges. » C'est la raison pour laquelle la Vision Santé2030 du Conseil fédéral se présente sous une forme plus modeste : « Les gens en Suisse vivent indépendamment de leur état de santé et de leur statut socioéconomique, dans un environnement propice à une bonne santé. Ils profitent d'un système de santé moderne, de qualité haut de gamme et finançable. »

Situation sanitaire actuelle de la population suisse

Dans la comparaison internationale, la situation sanitaire de la population suisse est excellente. L'espérance de vie moyenne des femmes est de

85,4 ans, celle des hommes de 81,7 ans. La probabilité d'une détérioration de la santé et de l'apparition de maladies exigeant des soins intensifs augmente par ailleurs à partir de l'âge de 70 ans. L'augmentation de l'espérance de vie conduit en outre à une hausse des cas de démence. Le Conseil fédéral considère comme critique le comportement sanitaire individuel et évoque à titre d'exemple la consommation de tabac et la forte progression des personnes en surpoids, qui semble néanmoins se stabiliser.

L'augmentation des pathologies psychiques est citée comme un défi particulier à relever ainsi que l'environnement social des personnes concernées. La part des personnes souffrant de dépressions de gravité moyenne à sévère aurait progressé au cours de ces dernières années et se situerait à presque 9%. Les suicides non-assistés auraient au contraire légèrement baissé au cours de ces dernières années, expose le rapport.

Concernant la couverture santé, il convient d'évoquer le fait que la Suisse forme trop peu de personnel spécialisé, ce qui conduit à une forte proportion de personnel de santé provenant de l'étranger. Mais même ainsi, tous les emplois vacants ne parviennent pas à être pourvus. La pandémie de Sars-Cov-19 et la situation parfois déplorable dans les maisons de retraite et les résidences médicalisées nous en a apporté la cruelle démonstration.

Un chapitre spécial traite des coûts de santé, qui augmentent depuis de nombreuses années. Les dépenses de l'AOS ont presque triplé en presque 20 ans. Cela représente une lourde charge, surtout pour les foyers à faibles revenus, qui ne bénéficient d'aucun abattement sur leurs primes. Il est incontestable que les prestations du secteur de la santé – un des plus grands secteurs économiques de la Suisse – représentent une condition préalable importante pour la productivité des travailleurs de toutes les branches.

Défi n° 1 : Mutation technologique et numérique

La numérisation progresse inexorablement dans tous les domaines de la vie. La stratégie



¹ <https://www.bag.admin.ch/bag/de/home/strategie-und-politik/gesundheits-2030/gesundheitspolitische-strategie-2030.html>



Santé2030 esquisse de nombreuses possibilités quant à la manière dont la mutation numérique pourrait influencer le secteur de la santé. Mais la Suisse est fortement à la traîne, justement dans ce domaine. L'exemple du « Dossier numérique du patient », qui est en préparation depuis des années, est éloquent à cet égard. La mise en œuvre de nouvelles méthodes et thérapies est cependant incontestable. Les décisions se basant sur les algorithmes et les mégadonnées sont de plus en plus appliquées, y compris dans le système de santé.

Pour la psychothérapie, la télémédecine ou mieux la téléthérapie, qui se trouve jusqu'à présent dans l'incertitude concernant leur remboursement par les caisses d'assurance maladie, ouvriront la voie. Il existe déjà un grand nombre d'applications qui proposent des thérapies individuelles. Le fait que le développement contribuera à la croissance du produit intérieur brut ou à la croissance des revenus d'une grande partie de la population, comme le rapport le prédit, reste une conjecture. Cela fait longtemps que les géants en ligne ont pris leurs marques dans le « secteur de la santé ».

Défi n° 2 : Évolution démographique et sociétale

Des conditions socioéconomiques positives, un style de vie plus sain et des progrès dans le domaine médical de mesures prolongeant et conservant la vie permettent toujours à une population de vieillir. Ceci conduit à toute une série d'effets secondaires, comme par exemple des coûts de santé croissants et un besoin accru de personnel soignant. À cela vient s'ajouter la complexité des maladies dans la vieillesse, et conduit souvent à la multimorbidité, qui rend des spécialisations supplémentaires nécessaires.

Dans le contexte du présent développement démographique et sociétal, le Conseil fédéral mise sur les soins à long terme et la conservation de la santé de la population. Les besoins en termes de soins doivent être réduits par des mesures préventives, afin que les personnes âgées puissent vivre de façon autonome le plus longtemps possible. Le Conseil fédéral mettra en place des incitations financières afin que les fournisseurs de prestations soient incités à se moderniser. Ceci doit permettre de proposer des offres, comme des



structures intermédiaires entre des soins ambulatoires, les soins stationnaires ou les soins palliatifs. Le Conseil fédéral voit le second point fort dans le renforcement de la santé et la prévention de maladies, ce qui doit commencer dès leur apparition.

Défi n° 3 :
Des soins de qualité haut de gamme et finançables

Les prestations de santé de haute qualité en Suisse sont fortes consommatrices de coûts et représentent une charge financière pour de nombreux ménages. Le Conseil fédéral fustige le manque de coordination des prestataires de services ainsi que les fausses incitations qui provoqueraient des coûts inutiles. Il a parlé ouvertement d'une offre excessive et de soins déficients, mais évoque également le déficit de soins, notamment pour les malades psychiques. Cette critique vaut également pour les prix des médicaments et des produits médicaux, qui ne cessent d'augmenter sans que cela soit suffisamment justifié.

De meilleures bases de données doivent prévenir les soins excessifs ou déficients, et le manque de

soins. La stratégie prévoit à cet effet d'éviter les doublons et d'améliorer la qualité. Il est également regrettable dans cette section que les cantons, à l'inverse de la Fédération qui a augmenté son volume de réduction des primes de quelques 50 %, ne contribuent que de 15 % à la réduction des primes pour les personnes à faible revenu.

Défi n° 4 :
Des chances de vivre en bonne santé

Le quatrième défi à relever correspond aux conditions générales plaçant une vie saine au cœur des préoccupations. Les auteurs affirment que tous les domaines politiques doivent apporter leur contribution pour obtenir une égalité des chances accrue dans le système de santé et épuiser les potentiels inexploités. Ceci comprend l'environnement, la circulation, l'aménagement du territoire, l'économie, l'énergie, l'alimentation et l'agriculture, la formation, le système social et l'intégration. Concernant l'égalité des chances, ils ont souligné le fait que les personnes ayant bénéficié d'une formation supérieure cultivaient également un style de vie plus sain. Le rapport

a cependant mis l'accent sur les facteurs de l'environnement et du travail.

L'article stratégique énumère toutes les influences environnementales envisageables pouvant avoir un effet préjudiciable à la santé des gens, et pour lesquelles existent des déficits de connaissances à combler. Tout le monde profiterait en fin de compte d'une amélioration de l'environnement, qui augmente simultanément l'égalité des chances d'une vie saine. Le Conseil fédéral voit une opportunité dans les nouvelles conditions de travail qui sont changées par la numérisation, la globalisation et la modernisation. La réduction de doublons et la simplification des processus pourraient améliorer les conditions de travail. Le revers de la médaille est représenté par les conditions de travail qui peuvent avoir un effet négatif sur la santé et qui conduisent à des charges psychosociales, comme le stress, le harcèlement ou le surmenage.

La mise en œuvre

La Stratégie Santé2030 est structurée de façon aussi sophistiquée que retraçable. Huit objec-

tifs et 16 orientations ont été élaborés en plus des quatre défis qui nous ont été esquissés ici. À cela viennent s'ajouter les fondamentaux, qui contiennent six principes. Le Conseil fédéral considère pour finir comme décisifs trois critères qui ont été sélectionnés à partir d'un grand nombre d'orientations : l'effet des mesures, le moment de l'apparition des effets et leur faisabilité politique.

L'attente est que les cantons se voient attribuer un rôle décisif dans la mise en œuvre de la Stratégie, et qu'ils y participent concrètement ou prennent les mesures complètement en charge. Le Conseil fédéral veut concevoir et réaliser la mise en œuvre de Santé2030 avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé dans le cadre du dialogue relatif à la politique nationale de la santé. Les principaux acteurs du secteur de la santé doivent également être impliqués. Des lots doivent être confectionnés dans le processus politique de façon à pouvoir être assumés pour tous les partenaires.

Marianne Roth est directrice générale de l'ASP.

